Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 28

OBJET :

Dénomination du Service d'Accueil familial

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 13 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize décembre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le sept décembre deux mille dix-huit, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG,Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Marianne SRHIR, M. Gérard BOUTHIER, M. Didier LE COZ, Adjoints au Maire, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Jean-Claude LE ROUX, Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN (présent à 20 h 23, à partir du vote du point n° 4), Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, Mme Dominique RENONCIAT, Mme Paule FONTANIEU, M. Michel ROUSSEAU, M. Bernard NUSBAUM, M. Jean-Paul REGEASSE, M. Jean-Moïse VENEROSY, Mme Adeline SEVEAU, Mme Laetitia DOROT, M. Jean-François CARO, Mme Carole PELLISSON, Mme Vannina ETTORI, Mme Daphné RACT-MADOUX, M. Jérôme RITTLING, M. Philippe BILLAUD, Mme Anne-Laure de BERGEVIN, Mme Fabienne GABBANELLI, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés :
Mme Marie-Françoise ARTIAGA donne pouvoir à Mme Paule FONTANIEU
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH, jusqu'au vote du point n° 3 inclus
M. Marc-Antoine EVIN donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
M. Stéphane LEMEE donne pouvoir à M. Jean-Paul REGEASSE
Mme Yolande BUFQUIN donne pouvoir à Mme Jocelyne FALCONNIER
Mme Sophie AITA donne pouvoir à Mme Anne-Laure de BERGEVIN
M. Guillaume DESPRES donne pouvoir à Jean-François CARO
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Jean-Moïse VENEROSY

Secrétaire de séance : Mme Adeline SEVEAU

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20181213-2018-12-755-DE
Date de télétransmission : 17/12/2018
Date de réception préfecture : 17/12/2018

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N° 2018/12/755

OBJET : Dénomination du Service d'Accueil familial

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'arrêté préfectoral du 25 février 1969 autorisant la Commune à ouvrir une première crèche familiale dénommée « BAMBI »,

CONSIDERANT l'arrêté préfectoral du 6 janvier 1977 autorisant l'ouverture d'une seconde crèche familiale dénommée « PINOCCHIO »,

CONSIDERANT l'avis favorable du Département, en date du 20 septembre 2013, concernant la fusion des crèches familiales BAMBI et PINOCCHIO en un seul établissement de type Service d'Accueil familial (SAF) d'une capacité de 150 places,

CONSIDERANT que, depuis la fusion, l'équipe d'encadrement a complètement changé ; nouveaux projets ont éclos et une nouvelle organisation a été mise en place,

CONDIDERANT qu'il semble opportun de faire naître une identité nouvelle au Service d'Accueil familial,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DENOMME le Service d'Accueil familial :

« Graines de malice ».

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

MAIRIE D'YERRES

Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 17/12/18
et de la publication le 19/12/18
Le Maire,